



# LA FIÈVRE

- Dès que l'enfant a de la fièvre, appliquez quelques mesures simples pour qu'il se sente mieux. Si la fièvre dépasse 38°, c'est un processus utile qui témoigne de la mise en route des défenses immunitaires contre un agent infectieux, c'est donc un symptôme et non une maladie
- On parle de fièvre lorsque la température corporelle dépasse 38°C
- En cas de fièvre bien supportée, il est préconisé de ne pas donner de médicaments contre la fièvre. Dans bien des cas, des mesures simples sont suffisantes :

C'est un sujet à aborder avec les parents lors de la rédaction du contrat de travail.

Que faire si l'enfant présente de la fièvre ?

À quel moment est-il nécessaire d'administrer un antipyrétique ? (avec ordonnance)

À quel moment le parent doit-il venir récupérer son enfant ?

Inscrire le maximum d'informations possibles dans le contrat.

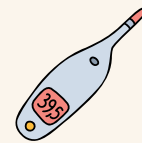
## En attendant

Donnez-lui souvent de l'eau fraîche ou une boisson qu'il aime pour qu'il boive avec plaisir. Ne le limitez pas dans la prise des boissons et pensez à lui proposer souvent à boire même s'il ne vous le demande pas. A fortiori, si l'enfant est trop petit pour manifester sa soif, pensez à lui donner souvent à boire. C'est capital pour éviter la déshydratation.

## Que pouvez-vous faire si l'enfant a de la fièvre ?

en attendant l'arrivée des parents de l'enfant

- Prendre la température de l'enfant
- Faire boire le plus souvent possible et plus que d'habitude, des boissons que l'enfant accepte facilement
- Ne pas trop chauffer la chambre (environ 18-20°C)
- Ne pas dénuder l'enfant, mais lui ôter les couches superflues de vêtements (ou de couvertures) de sorte que la chaleur puisse s'évacuer plus facilement du corps de l'enfant
- Observer l'enfant et repérer des signes d'inconfort, de mal-être ou de douleurs,
- Repérer les signes de gravité comme l'hypotonie (baisse de tonus)
- Surveiller l'enfant
- Prévenir les parents pour qu'ils puissent prendre un rendez-vous chez leur médecin qui identifiera la cause de la fièvre et préconisera la conduite à tenir.



- **Le bain tiède n'est plus indiqué pour faire baisser la fièvre. La variation brusque de température peut en effet être mal tolérée par l'enfant.**

Si l'enfant supporte mal la fièvre, c'est-à-dire s'il ne sourit plus, ne joue plus, ou ne mange plus, s'il se plaint d'une douleur, En cas d'antécédents de convulsions.

**Il faut traiter la fièvre au-delà de 38,5°C :  
Dans l'urgence et / ou en l'absence de réponse des parents,  
prendre un conseil médical en appelant le 15.**

**SAMU 15**

**CENTRE ANTI-POISON 02 41 48 21 21**

**POMPIERS 18**

